

# EHPAD INVEST

## Un investissement rentable et solidaire

Les investisseurs en EHPAD veulent, plus que jamais, des propositions éthiques et durables. Dans ce contexte exigeant, EHPAD INVEST propose un conseil fiable. Analyse avec Alexandra HOLGUIN et Pierre ERRERA, directeurs associés de EHPAD INVEST.



### Pourquoi investir avec EHPAD INVEST ?

Les EHPAD, encadrés par l'Agence régionale de santé (ARS) et les conseils départementaux, sont évalués par des audits indépendants, sur des critères tels que l'état des bâtiments ou le bien-être des pensionnaires. C'est une aide à la décision mais de récents scandales ont montré qu'il faut aller au-delà. C'est là où nous faisons la différence ! Nous connaissons de A à Z chacune des résidences proposées aux investisseurs et nous réalisons pour eux

des études sur-mesure, gratuites.

Nous « trions » les biens en fonction du projet et du budget de chacun, sur un triple critère de rapport qualité/prix, de pérennité et d'éthique.

“  
Nous sommes partenaires d'acteurs sérieux du secteur, concernés par leur responsabilité sociale, en termes sanitaires et humains.  
”

### L'investissement en EHPAD est-il rentable et sûr ?

La rentabilité annuelle se situe au-delà de 4%/an, pouvant aller jusqu'à 7%/an. Cet investissement est particulièrement robuste. Il n'est confronté ni aux fluctuations des marchés financiers, ni aux risques des mises de fonds dans l'économie réelle (de type private equity), ni même aux aléas des revenus locatifs. Aucun autre secteur de l'immobilier en France n'affiche de telles performances avec un niveau de sécurité comparable !

Concrètement, quand nos clients deviennent propriétaires d'une chambre médicalisée, ils concluent un bail commercial avec le gestionnaire de l'EHPAD. Celui-ci garantit le versement trimestriel des loyers, que la chambre soit louée ou non, et prend en charge l'intégralité des travaux d'entretien et de mise aux normes. Donc, pas de mauvaise surprise ! Enfin, le statut LMNP permet de percevoir des revenus peu, voire pas fiscalisés.

#### CHIFFRES EN MAIN !

Pour simplifier, prenons le cas d'une chambre EHPAD de 100 000€ en revente. L'investisseur percevra au minimum 5000€ par an revalorisés, soit 5% nets d'impôts.

**EHPADINVEST**

Investir pour l'avenir

[www.ehpads-invest.com](http://www.ehpads-invest.com) - 0183777227

PARUDANS

Capital

26 JANVIER 2023

